



Paris, le 30 juin 2016

## Communiqué de presse

### **SFIL finalise sa première opération de refinancement export dans le secteur de la croisière**

**La banque publique de développement SFIL vient de finaliser sa participation au financement de deux navires de croisière construits par STX France pour le croisiériste américain RCCL. La participation de SFIL représentera près de la moitié du crédit export d'un montant de EUR 1,3 milliard accordé par le pool bancaire. Cette opération constitue la première transaction de SFIL dans le cadre de sa nouvelle mission de refinancement des grands contrats à l'exportation.**

Le crédit export mis en place le 22 juin 2016 par STX France et RCCL finance l'acquisition de deux paquebots innovants et haut de gamme construits dans les chantiers de Saint-Nazaire. Dans le cadre de cette opération, le montant cédé à SFIL par quatre des banques arrangeuses – HSBC France, SMBC Europe Paris Branch, Société Générale et BBVA - représente EUR 550 millions, soit 43% du montant total du crédit.

Il s'agit de la première opération réalisée par SFIL dans le cadre du dispositif de place voulu par l'Etat pour renforcer la compétitivité à l'exportation des entreprises établies en France et autorisé par la Commission européenne en mai 2015.

L'intervention de SFIL consiste, au travers de sa filiale CAFFIL (1<sup>er</sup> émetteur d'obligations sécurisées «secteur public» en Europe), et grâce à la garantie irrévocable et inconditionnelle délivrée par Coface pour le compte de l'Etat («garantie rehaussée»), à apporter des financements de marché dans des volumes et des durées adaptés aux projets export de montant important, et aux meilleures conditions. Elle repose sur une collaboration étroite avec le savoir-faire de Coface Garanties Publiques et des banques commerciales en matière de structuration et de gestion des opérations.

Cette possibilité de refinancement offerte à la place bancaire conduit à une augmentation du nombre d'établissements capables de faire des offres compétitives et à une augmentation du volume unitaire offert par chacune d'entre elles. Pour l'emprunteur export, l'intervention de SFIL facilite le montage de l'opération et minimise le coût de financement final.

Le dispositif SFIL est ouvert à tous les secteurs et toutes les géographies pour autant que les projets soient éligibles à l'assurance-crédit Coface. La conclusion de cette première opération confirme que le dispositif SFIL permet aux exportateurs français et aux banques qui les accompagnent de proposer à leurs clients des financements à des conditions performantes par rapport à celles de leurs concurrents de pays disposant de dispositifs analogues.

A propos de l'opération :

« L'intervention de SFIL s'appuie sur l'efficacité de la plate-forme de refinancement SFIL-CAFFIL et sur un travail en bonne intelligence avec les banques partenaires des exportateurs français et Coface Garanties Publiques. La signature de cette première opération dans un secteur stratégique et avec des emprunteurs exigeants est la démonstration de la pertinence du dispositif voulu par l'Etat. Elle augure de futures opérations pour ce qui désormais constitue pour SFIL, aux côtés du financement du secteur public local en partenariat avec LBP, sa deuxième mission de politique publique », commente Philippe Mills, président-directeur général de SFIL.

A propos de SFIL :

SFIL est une jeune banque publique de développement, créée le 1<sup>er</sup> février 2013 dans le but de **garantir la stabilité du financement du secteur public local en France**.

100% publique, SFIL refinance des prêts à moyen et long termes que La Banque Postale, en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations, propose aux collectivités territoriales et aux établissements publics de santé.

Son objectif est de faire bénéficier à ces derniers des meilleures conditions de financement grâce à une notation de premier rang et à une maîtrise des risques irréprochable.

En mai 2015, SFIL a reçu par l'Etat une nouvelle mission : la création d'un dispositif de place dédié au **refinancement des grands contrats de crédits à l'exportation** assurés par Coface. Cette nouvelle activité vise à renforcer la capacité d'exportation des entreprises établies en France.

Contact presse : Christine Lair – Tél. : + 33 (0)1 73 28 87 36 - [christine.lair@sfil.fr](mailto:christine.lair@sfil.fr)

Contact investisseurs : Ralf Berninger - [ralf.berninger@sfil.fr](mailto:ralf.berninger@sfil.fr)

Contact crédits export : [refinancements-export@sfil.fr](mailto:refinancements-export@sfil.fr)

Plus d'infos sur [sfil.fr](http://sfil.fr)





MICHEL SAPIN  
MINISTRE DES FINANCES  
ET DES COMPTES PUBLICS

EMMANUEL MACRON  
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE,  
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2016  
N° 812/1496

## **Michel SAPIN et Emmanuel MACRON saluent la première opération de refinancement de crédit-export par la banque publique SFIL**

Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics, et Emmanuel MACRON, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, se félicitent de la conclusion du premier accord de refinancement d'un crédit-export par la Société de financement local (SFIL).

Le financement total de cette opération est supérieur à un milliard d'euros et permet au croisiériste américain Royal Caribbean Cruises Ltd. de financer l'acquisition de deux paquebots innovants, d'une capacité unitaire de 2 900 passagers, auprès des chantiers navals STX France. Ces bateaux seront livrés en 2018 et 2020.

En refinançant près de la moitié du crédit-export octroyé par les banques, l'intervention de SFIL a significativement abaissé le coût de financement de l'opération et a ainsi contribué à la compétitivité de l'offre française, conformément à l'objectif assigné par l'État à ce nouveau dispositif de soutien public à l'export. L'opération a également bénéficié des autres dispositifs publics de soutien à l'export, et notamment d'une assurance-crédit publique Coface.

Michel SAPIN souligne que « *la conclusion de cette opération témoigne de la compétitivité des mécanismes mis en place par l'État, en soutien de nos exportateurs* ».

Emmanuel MACRON indique que « *la mise en œuvre concrète de ce nouveau dispositif permet de dynamiser notre commerce extérieur sur les opérations les plus stratégiques, tout en renforçant les perspectives de long terme de SFIL* ».

*SFIL est une banque publique créée en 2013 dans le but de répondre de façon pérenne au déficit de l'offre de financements aux collectivités territoriales et aux établissements publics de santé. En 2015, l'État a également demandé à SFIL de mettre en place un nouveau dispositif de refinancement des crédits-export bénéficiant d'une assurance-crédit publique.*

### **Contacts presse**

Cabinet de Michel SAPIN  
Cabinet d'Emmanuel MACRON

01 53 18 41 13  
01 53 18 45 13

[sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr)  
[sec.mein-presse@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:sec.mein-presse@cabinets.finances.gouv.fr)